

Compte-rendu

Assemblée Générale Ordinaire

Mardi 12 Mars 2019 à 15 h 00 à Vélizy

Nombre de présents : 29

Nombre de pouvoirs : 26

Nombre de représentés : 55 sur 149 adhérents.

Soit : 37% des adhérents

1 - Accueil par Pierre WOERNER, Président de l'ACAM.

Nouvelles de Bernard Bouchez

2 - Rapport moral par le Président – Vote.

Rapport moral, par Pierre Woerner, PJ N°1

Rapport adopté à l'unanimité

3 - Rapport financier par le Trésorier Olivier CARDINET - Avis des Vérificateurs aux Comptes – Vote.

Rapport financier et budget 2019, Trésorerie au 31 Décembre 2018, par Olivier Cardinet, PJ N°2

Pas de questions

Avis des vérificateurs, joint (JP Longin – F Crancée) PJ N°3

Rapport adopté à l'unanimité

4 - Cotisation 2020 – Vote.

Cotisation proposée pour 2020 : Identique à 2019 cotisation de base 24€ et cotisation plus abonnement au courrier des retraités 29€

Montant adopté à l'unanimité

5 - Renouvellement du tiers du Conseil d'Administration suivant l'article 8 des statuts.

Les membres à renouveler sont :

Olivier Cardinet se représente

Denis de Gouville se représente

Claire Baratte se représente

Alain Richard ne se représente pas

Nouveau candidat Frédéric Crancée

Tout adhérent peut faire acte de candidature lors de l'Assemblée.

Olivier Cardinet, Denis de Gouville, Claire Baratte, Frédéric Crancée, sont élus à l'unanimité

6 - Election ou réélection de deux Vérificateurs aux Comptes.

Jean –Pierre Longin, Alain Richard, sont élus à l'unanimité des présents

7 - Bilan des voyages et sorties 2018, Projets pour 2019, par Claire Baratte

PJ N°4

8 - Information sur la Mutuelle du Groupe SAFRAN, présentation par Denis de Gouville.

(représentant des retraités Safran Landing Systems à la mutuelle)

PJ N°5

9 - Informations sur les retraites, l'UFR, la FNAR, la CFR, par Alain Coté.

PJ N°6

10 - Informations sur le site internet ACAM par Jean-Claude Osché.

Partie non abordée, faute de temps

11 - Informations sur la Société Safran Landing Systems par Jean Paul ALARY

Intervention de JP Alary et questions-réponses (PJ N°7)

L'Assemblée est close à 18h

Le Secrétaire : Pierre-Antoine DUBRUET



Le Président : Pierre WOERNER



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT - AG ACAM - 12 mars 2019

Bonjour chers amis de l'ACAM, je suis très heureux de vous recevoir à Vélizy pour notre Assemblée Générale 2019 et je vous remercie vivement de votre présence.

D'abord, je voudrais vous donner des nouvelles de Bernard Bouchez qui a eu un problème de santé sérieux à la fin de l'année. Les nouvelles sont bonnes maintenant, il poursuit sa convalescence, et devrait rentrer chez lui aujourd'hui. Je lui souhaite un rétablissement rapide, souhait que nous partageons tous j'en suis sûr.

Je remercie très vivement Olivier Cardinet qui a accepté de reprendre la trésorerie et les vérificateurs aux comptes Frédéric Crancée et Jean-Pierre Longin, qui ont pu faire le rapport financier 2018 qui sera soumis au vote pour votre approbation.

Bernard nous a aussi bien aidés en nous faisant parvenir des dossiers bien ordonnés et en répondant à nos questions au téléphone.

Cette assemblée va se dérouler conformément à l'Ordre du Jour que vous avez reçu.

Après le rapport moral que je vous présente et qui sera soumis au vote,

C'est donc Olivier Cardinet qui vous présentera le rapport financier, et Jean-Pierre Longin, vérificateur aux comptes vous fera part de son appréciation et de ses commentaires. Vous pourrez constater que nos comptes sont à l'équilibre avec un léger excédent de 385 Euros. Ce rapport financier est aussi soumis au vote

Nous procéderons ensuite ;

au vote de la cotisation pour l'année 2020

au vote pour le renouvellement des membres du conseil d'administration

à l'élection ou réélections de deux vérificateurs aux comptes

Claire Baratte vous présentera le bilan des sorties effectuées en 2018 et les projets 2019.

Denis de Gouville nous donnera les informations sur la mutuelle. Denis est délégué de la mutuelle MFGTS au titre des retraités des sociétés Messier.

Alain Coté qui représente l'ACARS à l'UFR va nous donner une présentation sur le sujet des retraites

Jean-Claude Osché vous parlera de l'activité du site et des quelques soucis que nous rencontrons quelques fois.

A 17h00 le Président Jean-Paul Alary viendra nous donner les informations de Safran Landing Systems et sera ravi de répondre aux questions. Comme d'habitude c'est une discussion sur les thèmes d'actualité pour la société.

Pendant cette assemblée vous aurez donc à voter sur le rapport moral, le rapport financier, le montant de la cotisation pour 2020, le renouvellement du tiers du conseil d'administration.

Nous terminerons cette Assemblée par le traditionnel pot de l'amitié qui se déroulera à l'étage pour continuer à échanger des nouvelles et parler des projets.

Je continue le rapport moral avec les points importants de l'année qui vient de s'écouler et les projets de 2019.

Je remercie d'abord tous les membres du Conseil d'Administration pour leur action dynamique et leur engagement tout au long l'année pour animer l'ACAM. Je vous rappelle leurs fonctions particulières au sein du conseil :

Michel GLEMAREC Secrétaire général

Bernard BOUCHEZ Trésorier

Claire BARATTE, Jacques PAUL, Alain RICHARD, André CREQUET : sorties culture et loisirs, voyages

Jean-Claude OSCHE Ancien président (7ème), Responsable site internet

Olivier CARDINET Relations avec le Musée Safran, qui a fait aussi un excellent travail pour le bilan financier de l'année avec l'aide de Frédéric CRANCEE et de Jean Pierre LONGIN et de moi même

Denis de GOUVILLE Mutuelle Safran

Odette LEFEBURE Conseillère communication

Pierre-Antoine DUBRUEL Conseiller, histoire et qui a tenu le rôle de secrétaire adjoint cette année

Fanny BOUCHER Conseillère

Roger LAFONTA Ancien président (6ème)

Jean-Pierre LONGIN et Frédéric CRANCEE Vérificateurs aux comptes

Evolution de l'ACAM.

C'est une bonne année, nous avons eu le plaisir de recevoir 13 nouvelles adhésions depuis notre dernière AG, Dominique Prot, Patrice Lamy, Benjamin Parzy, Pascal Autie, Pierre Vial, Joël Watrin, Patrick Bizet, Marie-Hélène Lacroix, Luc Rucar, Christian Méry, Jacques Gallais, et de Bidos Jean-Michel Plandé et Jean Médina, ce qui nous fait particulièrement plaisir.

Nous avons aussi accepté deux adhésions particulières, de personnes n'ayant pas travaillé chez Messier. Il s'agit de Madame Michèle Robert-Lauliac qui avait des relations très proche avec Madame Lucien Bonamy, et qui était intéressée d'avoir accès au site pour sa partie historique et Monsieur Pierre Dumollard, historien de l'aéronautique qui a publié des ouvrages sur des avions et qui était aussi intéressé par la partie historique du site.

Le nombre de membres de l'ACAM est 146 membres inscrits dont 21 veuves plus 2 Bidos qui ne reçoivent que le courrier des retraités et 10 invités de la direction et de l'ACARS

Conseil d'Administration et Bureau de l'ACAM

Vous devrez vous prononcer tout à l'heure par un vote sur le renouvellement du mandat de certains membres du Conseil et aussi sur la nomination de nouveaux membres.

Selon l'article 8 des statuts, le Conseil d'Administration peut avoir de 4 à 12 membres. L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration. Ensuite le Conseil d'Administration élit par un vote à bulletin secret au cours d'une réunion les membres aux différents postes du Bureau, qui sont aujourd'hui Président, Secrétaire général, Trésorier et trésorier adjoint. Les statuts donnent aussi la possibilité d'élire un ou plusieurs vice-présidents et des adjoints pour les deux autres postes donc secrétaire général adjoint et trésorier adjoint.

C'est un point est très important pour le bon fonctionnement de l'association. Certains ont beaucoup œuvré et se sont beaucoup investis dans leur mission depuis longtemps. Tout cela doit se passer dans un

esprit de continuité et nous sommes heureux qu'ils puissent rester membre du Conseil d'Administration et continuer à nous faire bénéficier de leur expérience, idées et avis éclairés.

Cette année, il y a quelques changements importants.

Vous le comprendrez, Bernard Bouchez a demandé d'être déchargé de sa fonction de Trésorier qu'il a assuré avec talent pendant près de 10 ans.

Michel Glémarec demande aussi d'être remplacé dans sa fonction de Secrétaire Général pendant 17 ans (depuis 2002)

Tous les deux sont d'accord pour continuer à participer au Conseil d'Administration ce qui est très bien pour assurer la continuité et parce que leur expérience sera utile.

Alain Richard est d'accord pour quitter son mandat au CA pour permettre l'entrée d'un nouvel administrateur et pour continuer à s'occuper de l'ACAM en tant que vérificateur au compte si vous en êtes d'accord.

Il faut chaleureusement les remercier et il est normal que nous assurons un renouvellement dans les responsabilités

Nous vous proposons la candidature de Frédéric Crancée, qui est intéressé par les activités du Conseil et qui est prêt à s'investir pour la trésorerie sachant que nous nommerons un trésorier et un trésorier adjoint.

Je vous rappelle qu'il est aussi possible de faire acte de candidature jusqu'au moment du vote, mais que nous devons respecter la limite de 12 membres définie par les statuts.

Nous avons des candidats pour les postes de Secrétaire Général Pierre-Antoine Dubruel, de trésorier Olivier Cardinet et de trésorier adjoint Frédéric Crancée sous réserve de son élection comme membre du CA et élection par le CA à la prochaine réunion du conseil

Nous verrons tous les détails au moment du vote.

Activités de l'ACAM

Le bilan des sorties et voyage et les projets en cours seront présentés par Claire.

Je dirais que le bilan 2018 est satisfaisant, avec une offre assez diversifiée et une fréquentation correcte. Nous avons pu accepter un certain nombre de vos amis, et quelques personnes de l'ACARS, qui nous ont aidés à atteindre les objectifs de nombre de participants. Cette activité demande du travail de préparation et de suivi des inscriptions. Nous pouvons remercier particulièrement ceux qui s'en occupent, Claire Baratte, Olivier Cardinet et Jacques Paul.

Vous constaterez dans le rapport financier qu'il y a un léger bénéfice pour les sorties de 96 €. Cela dénote une gestion au plus juste en proposant un prix attractif, basé sur le cout réel qui comprend les prix d'entrée des musées, le prix du guide et de son droit de parole que nous répartissons sur un objectif de participants. Nous devons évidemment nous engager à l'avance, et il arrive que nous n'ayons pas tout à fait le quorum ou qu'il y ait un désistement de dernière minute. Globalement nous gérons ce risque. Vous avez aussi remarqué que nous avions fait appel à de nouvelles guides qui ont été très appréciées.

C'est aussi pour cela qu'on a voulu anticiper plus en proposant pendant l'été, le programme pour la fin de l'année et le premier semestre 2019. Le système de préinscription a bien marché et nous le reconduirons cette année.

Nous n'avons pas réalisé de voyage en 2018. La proposition de voyage à Molsheim et dans les environs n'a pas attiré un nombre suffisant de participants, et nous avons pu l'annuler à temps pour éviter de nous retrouver dans un problème financier. C'est dommage !

Le repas de fin d'année a eu lieu le 13 décembre au restaurant Les noces de Jeannette. Il y avait 45 inscrits. Le lieu était vraiment très agréable avec le service qu'on espérait. Ce fut encore une fois un très bon moment avec une participation record. Il faudra faire aussi bien cette année !

Pour l'année 2019 le programme des sorties a déjà bien démarré. Les prochaines sorties sont les visites du musée Gustave Moreau jeudi et le quartier Nouvelle Athènes dans le 9^{ème}.

Le CE de Vélizy nous a invités au repas des anciens à Vélizy le samedi 19 janvier. Ce repas est ouvert à tous les anciens de Messier. L'association ALER (Association de Loisirs et d'Entraide des Retraités de Messier) prend une part active à l'organisation en tant que section du CE. Nous étions 12 de l'ACAM à y participer. Il y avait environ 160 personnes qui ne sont pas forcément toutes inscrites à une association. C'était aussi un moment très convivial et gastronomique. Je vous encourage à y participer l'année prochaine.

Nous avons proposé le voyage en Arménie en septembre, destination originale et très intéressante. Nous sommes 16 inscrits, ce qui permet de rester dans la tranche de tarif attractif. Comme vous avez pu le voir, il faut s'engager pratiquement un an en avance avec les agences, ce qui nous oblige à vous demander vos inscriptions aussi très tôt. Il faut donc rapidement commencer à travailler sur un voyage en 2020. Les suggestions sur les choix de la période souhaitée et les destinations qui vous intéresseraient seront très utiles.

Nous avons par ailleurs envisagé un voyage court de 4 jours dans une belle destination européenne fin mai, Madrid ou Lisbonne. Ce voyage aurait été organisé par une de nos conférencières Isabelle Raffy, qui a une bonne habitude de cette formule. Le flash info de janvier qui demandait aux intéressés de se manifester n'a pas reçu un écho suffisant nous permettant de nous engager sur l'une ou l'autre des destinations (9 réponses favorables pour Lisbonne et 6 pour Madrid). Est-ce un problème de date, fin mai est peut-être bien chargé ? A voir pour l'année suivante.

En juin il y aura le salon du Bourget 17 au 23 juin. Nous en parlons avec la Direction de Safran Landing Systems qui est toujours ouverte à nous offrir des entrées gratuites. Nous ferons la communication en temps voulu pour vous permettre de profiter de ces entrées.

Le lien avec le musée Safran de Villaroche établi par Olivier Cardinet fonctionne bien. Il a fait un très bon travail en liaison avec la communication de Vélizy et le Product Support pour récupérer des matériels qui sont exposés. Ce musée est très intéressant, bien organisé et mérite la visite pour ceux qui s'intéressent à l'aéronautique, l'espace et la mécanique. N'oublions pas l'activité importante dans les motos depuis l'origine et qui s'est arrêtée en 1959.

Le bulletin l'atterrisseur numéro 43 a été publié début décembre. Ce bulletin comporte un article technique sur la réalité augmentée, des nouvelles de Safran Landing Systems, avec en particulier un flash sur les 80 ans de Bidos, les 70 ans de la SOPEMEA, et les photos de l'atrium avec les équipements qui y sont exposés

Histoire

Pierre Antoine Dubruel, est très intéressé par les aspects historiques. Nous devons aussi compléter l'histoire récente. Nous avons une première réunion de travail le 19 mars.

Site internet :

Je vous avais parlé lors de l'AG de l'année dernières, de nos inquiétudes avec une société internet, qui nous réclamait des droits pour l'utilisation d'une image d'avion. Après avoir été relancé par une société de contentieux en mars et un huissier fin avril, nous avons répondu début mai que ne n'acceptions pas les raisons qui motivaient leur demande d'un paiement de droit de licence qui s'élevait à 754,00€. Nous n'avions plus de nouvelles depuis cette date. Nous espérons vraiment que cette affaire est close et que cette procédure d'intimidation a cessé.

Mais nous restons prudents et ne voulons pas donner un accès libre au site sur la partie contenant des informations illustrées avec des photos. L'accès est donc réservé aux membres de l'ACAM.

Du coup nous avons régulièrement des demandes de personnes qui souhaitent accéder au site principalement pour les informations historiques. Nous avons accepté deux exceptions comme je l'ai déjà dit. Pour certains nous pouvons envisager de faire une réponse en envoyant une copie des informations qui répondent à leur demande.

Nous encourageons donc ceux qui sont éligibles d'adhérer à l'ACAM, c'est en particulier le cas de nos collègues de l'ALER, certains en ayant exprimés la demande.

Relation avec les autres associations

ACARS

L'ACARS est ouverte à tous les anciens et actifs des sociétés SAFRAN, vous pouvez donc y adhérer si vous le souhaitez pour le tarif modique de 13 Euros. L'ACARS a eu une forte augmentation du nombre d'adhésions, et a aujourd'hui autour de 800 adhérents.

Il y a environ 20 ACAM aussi adhérents à l'ACARS.

Nous avons d'excellentes relations, et certains membres du conseil de l'ACARS participent volontiers à nos sorties.

L'Assemblée Générale de l'ACARS aura lieu le 29 avril au Campus SAFRAN à Massy au cours de laquelle le Directeur Général Philippe Petitcolin présentera les résultats 2018 et les perspectives du groupe.

ALER (Activités de Loisir et d'Entraide des Retraité(e)s Messier – Safran)

L'ALER est une section du CE et fonctionne donc avec le CE. Ils organisent le repas des retraités en janvier, qui s'adresse à tous les

retraités. Ils nous invitent donc. Nous avons de bonnes relations, mais nous n'avons pas cherché à développer d'activités communes.

SAFRAN

Vous suivez l'actualité dans la presse et les média. Les communiqués de presse sont une bonne source d'information et sont relayés sur le site.

L'action se porte toujours très bien avec un cours qui oscille autour de 120 €

SAFRAN LANDING SYSTEMS

L'année dernière Jean-Paul Alary arrivait tout juste comme Président de SAFRAN Landing Systems et Vincent Mascré était en partance pour Zodiac. Aucun des deux n'avait été disponible pour nous rejoindre dans notre AG. Cette année, Jean-Paul Alary, nous fait l'amitié de venir échanger avec nous des informations, impressions, commentaires,... sur la société et le groupe.

Nous avons eu une très bonne réunion avec lui à la fin de l'année dernière où nous nous sommes tous présentés et lui avons décrit l'ACAM. Il s'est montré très ouvert pour entretenir notre relation.

Je vous remercie de votre attention.

Pierre WOERNER
Président de l'ACAM

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ACAM

Rapport financier relatif à l'exercice 2018

Ressources

Le montant des ressources de l'ACAM pour l'exercice s'élève à 6507,76 €

Ces ressources proviennent de 4 postes :

- les cotisations de ses membres pour 2386,00 € soit 37 % des ressources, en augmentation de 10 % par rapport à l'exercice précédent,
- Les participations demandées aux participants des manifestations organisées par le biais l'association (visites, représentations théâtrales...) pour 1813,00 € soit 28 % des ressources. Ces participations ont servi essentiellement à financer l'achat de billets. L'ACAM a organisé 6 manifestations sur l'exercice, ayant rassemblé 108 personnes, dont 9 extérieurs,
- La participation demandée aux convives dans le cadre du repas de fin d'année pour 2287,00 € soit 35 % des ressources,
- Dans une moindre mesure, les produits des comptes de banque rémunérés.

Emplois

Le montant des emplois de l'ACAM pour l'exercice s'élève à 6117,95 €

Les ressources de l'Association ont servi à financer :

- L'achat de billets dans le cadre des manifestations organisées par l'ACAM pour 1071,00 € soit 18 % des emplois,
- Le restaurant qui a accueilli le repas de fin d'année pour 2302,50 € soit 38 % des emplois,
- L'achat de services extérieurs : assurance RC, documentation, hébergeur de site informatique, cotisations... pour 1241,15 € soit 20 % des emplois,
- Des frais de fonctionnement (poste, banque, secrétariat) pour 275,80 € soit 5 % des emplois,
- Les honoraires des conférenciers dans le cadre des manifestations organisées par l'association pour 530,00 € soit 9 % des emplois,
- La réception accompagnant l'Assemblée Générale pour 597,50 € soit 10 % des emplois
- Des contributions en nature pour 100,00 €.

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé, l'Association dégage pour cet exercice un résultat de 389,81 €.

Ce résultat positif s'explique par 96,50 € d'excédent sur l'organisation de manifestations, 21,76 € d'intérêts bancaires et 271,55 € d'excédent sur le fonctionnement financé par les cotisations.

SORTIES ACAM du 1/1/18 au 31/12/18

DATE	NOM	Lieu	Guide Conférencière	Nb participants ACAM
20/01/2018	Déjeuner des retraités	Vélizy		11
30/01/2018	Visite de la Seine Musicale à Boulogne	Boulogne -Billancourt	guide local	14
03/02/2018	Théâtre : le petit maître corrigé de Marivaux	Théâtre de la Comédie Francaise		20
22/03/2018	Visite de l'institut de Bio mécanique Humaine Georges Charpak	ARTS et Métiers ParisTech	directeur du centre	visite annulée suite à une grève annoncée
05/04/2018	Visite de l'Opéra Bastille	Opéra Bastille	guide local	20
5/6/2018	Expo Guernica au musée Picasso	Musée Picasso	Michèle Wursthorn	15
12/06/2018	Visite à Montfermeil	Montfermeil	Salvatore et maire	15
22/09/2018	Journée portes ouvertes Vélizy	Safran Landing Systems Vélizy		
16/10/2018	Montmartre hors des sentiers battus	Visite du quartier Montmartre insolite	Isabelle Raffy	13
29/11/2018	Art indien au musée Guimet	Musée Guimet	Isabelle Raffy	18
13/12/2018	Repas de fin d'année	Noces de Jeannette		38

SORTIES ACAM du 1/1/19 au 31/12/19

DATE	NOM	Lieu	Guide Conférencière	Nb participants ACAM	REMARQUE
08/01/2019	exposition GIACOMETTI	Musée Maillol	Michèle Wursthorn	17	
15/01/2019	exposition GIACOMETTI	Musée Maillol	Michèle Wursthorn	16	
19/01/2019	dejeuner retraités offert par le CE	Velizy		?	
14/02/2019	Visite de l'opera Granier	Opera de Paris	Guide locale	25	
14/03/2019	Visite musée Gustave Moreau	Paris 9	Isabelle Raffy	22	
16/04/2019	visite quartier Nouvelle Athenes	Paris 9	Isabelle Raffy	15	il reste des places
Printemps 2019	piece theatre à la comédie Francaise	Comédie Francaise	Jacques Paul		annulé
16/05/2019	Visite quartier Mouzaia	Paris 19ieme	Isabelle Raffy		il reste des places
Du 21/5/19 au 23/5/19	séjour court Madrid ou Lisbonne	Madrid ou Lisbonne	Isabelle Raffy		annulé
Du 18 au 28/09/19	Voyage en Arménie			18	

Des nouvelles de la Mutuelle MFTGS ou le suivi des régimes frais de santé des retraités (AG/ACAM 12 mars 2019)

Comptes 2018

Examen du Rapport Prestations / Cotisations:

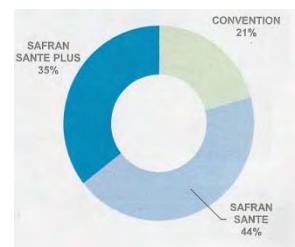
	P/C 2017	P/C 2018
Convention Santé	91,89%	94,52%
Safran Santé	89,80%	88,23%
Safran Santé+	97,51%	102,15%
Ensemble des régimes	93,33 €	94,52%

En global, les comptes 2018 sont à l'équilibre, le régime Safran Santé+ étant "épaulé" par le régime Safran Santé. C'est la première fois depuis 2012 qu'un des régimes présente un léger déséquilibre.

Démographie du régime accueil (retraités). Nombre d'adhérents et répartition

	Convention	Safran Santé	Safran Santé+	Total
2018	4375	9255	7514	21144
2017	4645	8543	7702	20890*
Variation	-5,8%	+8,3%	-2,4%	+1,3%

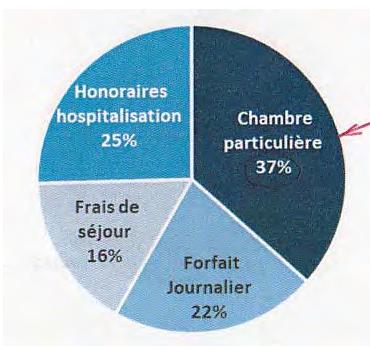
* Actifs: 90.236



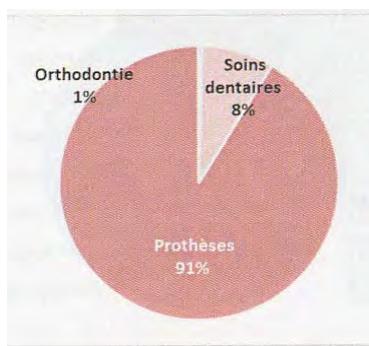
Répartition des prestations par grands postes

Le plus gros poste de remboursement est l'hospitalisation pour tous les régimes.

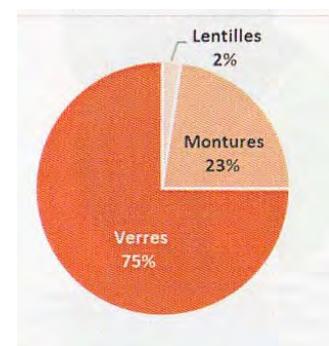




28%



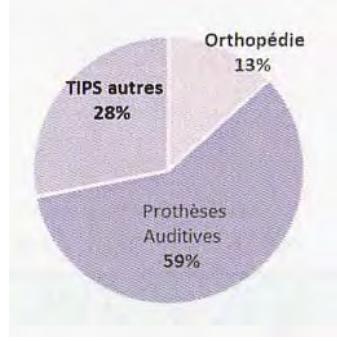
18%



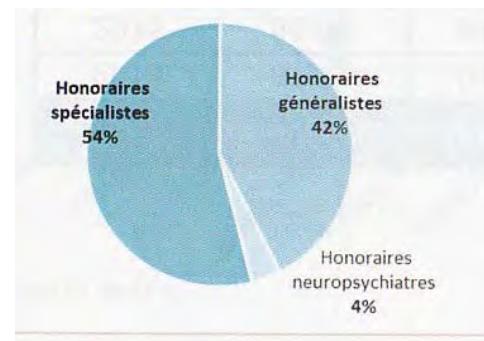
13%



13%



10%



5%

Montant du fonds social

Rappel: Le fonds social est alimenté par 0,15% des cotisations santé de l'exercice, sans que le montant total du fonds ne puisse excéder 1% des cotisations prévoyance et santé de l'exercice précédent. En 2018, il présente un solde créditeur de 878.439€ Tout adhérent en difficulté, quel que soit son revenu, peut demander une aide du fonds social. Cette aide est accordée sous forme de don sur décision d'une commission qui se réunit quatre fois par an.

Evolution des cotisations 2018-2019

Rappel. L'allègement mensuel prend en compte le montant des réserves des régimes de prévoyance antérieurs à Safran. L'avenant n°10, voté en 2015, a modifié les montants de l'allègement pour les quatre années suivantes:

Années	Accord initial	Avenant 2014	Avenant 2015
2015	0,0 €	4,5 €	4,5 €
2016	0,0 €	3,5 €	4,0 €
2017	0,0 €	2,5 €	3,0 €
2018	0,0 €	0,0 €	2,0 €
2019	0,0 €	0,0 €	1,0 €

En 2017, les tarifs 2016 ont été reconduits, mais la cotisation a augmenté mécaniquement d'un euro du fait de la baisse programmée de l'allègement.

En 2018, l'allégement est encore réduit d'un euro et passe à 2€par mois. Pour compenser cette baisse les cotisations baissent de 2% en moyenne, soit 1 €pour Convention Santé, 3,45 €pour Safran Santé et 1,48 €pour Safran Santé+.

En 2019, le montant des cotisations demeure inchangé malgré toutes les hausses extérieures, mais le montant de l'allègement diminue, passant de 2€en 2018 à 1€en 2019. En conséquence, le montant de la cotisation augmente mécaniquement de 1€

Convention Santé			Safran Santé			Safran Santé+		
Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge	Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge	Cotisation globale	Allègement	Cotisation à charge
2016	79,71 €	4 €	75,71 €	114,87 €	4 €	110,87 €	148,42 €	4 €
2017	79,71€	3€	76,71€	114,87€	3€	111,87€	148,42€	3€
2018	78,71€	2€	76,71€	111,42€	2€	109,42€	146,94€	2€
2019	78,71€	1€	77,71€	111,42€	1€	110,42€	146,94€	1€
								145,94€

Soit pour un couple et pour un trimestre:

	2018	2019
Convention Santé	460,26 €	466,26 €
Safran Santé	656,52 €	662,52 €
Safran Santé+	869,64 €	875,64 €

Evolution des garanties 2017-2018

Rappel 2017

	Safran Santé	Safran Santé +
Evolution de la garantie implant-pilier	650 € / dent*	700 € / dent*
Prothèses dentaires acceptées S.s **	559,33% de la BR	653,52% de la BR
Augmentation du forfait ostéopathie /chiropractie	30 € / séance avec un maximum de 4 séances par bénéficiaire et par an.	
Création d'un forfait psychologie, hypnothérapie, sophrologie et diététicien	20 € / séance avec maximum 4 séances par bénéficiaire et par an.	

* Maximum 2 dents / an, possibilité d'avance sur 4 ans pour 8 dents en cas de nécessité justifiée par acte médical.

** Le pourcentage du remboursement est indexé sur l'évolution du PMSS

***Prise en charge des lentilles achetées sur Internet

Evolution 2018

	Safran Santé	Safran Santé +
Forfait Pédicure - Podologue	25 € / séance avec un maximum de 3 séances par an et par bénéficiaire	
Acupuncture, Etiopathie	Les séances d'acupuncture et d'étiopathie sont désormais intégrées au forfait « Ostéopathie – Chiropractie » : 30 € / séance avec un maximum de 4 séances par bénéficiaire et par an. Pour être pris en charge, ces soins doivent être dispensés par un professionnel de santé inscrit au répertoire ADELI	
Dépistage de la Trisomie 21 par prise de sang	Forfait de 390 € par an et par bénéficiaire	

Informations diverses

La mise en place du "100% Santé" dans le régime de base (offre sans reste à charge sur certaines prestations optiques, dentaires et audioprothèses) a débuté en janvier 2019.

Certaines réparations et accessoires d'audio prothèses peuvent être prises en charge par la Sécurité sociale et le régime complémentaire (écouteur, microphone, potentiomètre...+ un embout par an et par adulte): il convient d'envoyer à la CPAM la prescription médicale, la feuille de soins et les justificatifs de dépenses.

Denis de Gouville
Délégué Mutuelle MFTGS
Représentant ACAM à la Commission de suivi des régimes frais de santé des retraités

Le 12-03-2019

Retraites et Retraités

I – Retraites

- 1- Revalorisations
 - a- Régime général (CNAV)
 - Pas de revalorisation en 2018 pour une inflation prévue à 1,6%
 - Revalorisation en 2019 et en 2020 de 0,3% pour une inflation prévue de 1,7%
 - b- AGIRC-ARRCO
 - Par application de l'accord de 2015, revalorisation des retraites AGIRC et ARRCO de 0,6% le 1^{er} novembre 2018, pour une inflation prévue de 1,6%
- 1 – Evolution du Pouvoir d'achat des retraités
 - a- Régime général CNAV : Du 1^{er} Janvier 2008 au 31 décembre 2018, baisse du pouvoir d'achat de 2,54%. Si soumise à CSG de 1,7%, baisse du pouvoir d'achat de 4,24%
 - b- Régime AGIRC : Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2018, baisse du pouvoir d'achat de 7,45%. Sur 2019 et 2020, la baisse du pouvoir d'achat sera de 9,65%
 - c- Régime ARRCO : Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2018, baisse du pouvoir d'achat de 5,33%. Fin 2020 cette baisse prévue sera de 7,33%

II – Réforme des retraites (Régime Universel)

Comme déjà indiqué, le Régime Universel a pour principe : Un euro cotisé donne le même droit à pension

Cette mise en place sera longue, car il existe actuellement 42 régimes différents de retraite

Un haut-commissariat a été créé et est Présidé par Jean-Paul Delevoye

NOMBREUSES RENCONTRES PRÉVUES AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

CONSULTATION CITOYENNE D'ENVERGURE MISE EN PLACE SOUS FORME D'UNE PLATEFORME ACCESSIBLE À TOUS SUR INTERNET

La CFR a constitué un groupe de travail pour assurer les contacts avec l'équipe de Jean-Paul Delevoye.

III - RESTE à CHARGE

Dans son programme, le président MACRON a prévu un reste à charge 0 dans trois domaines qui touchent particulièrement les retraites :

- Lunettes
- Dentaire
- Audition

Cet engagement a été confirmé dans la Loi de financement de la Sécurité Sociale.

Les domaines reste-à-chARGE 0 seront appliqués progressivement et ont été définis :

- Appareils auditifs le 1 Janvier 2019

- Prothèses dentaires le 01 avril 2019
- Equipements d'optique le 1^o Janvier 2020

Les reste-à charge 0 seront pris en compte par la Sécurité Sociale et par les Mutuelles :

Risques d'augmentation des cotisations des mutuelles, le 1^o ministre ayant déclaré qu'il ne croyait pas à une augmentation.

IV – Actions UFR et CFR

Toujours de nombreuses démarches auprès des pouvoirs publics et interventions dans les médias des dirigeants de l'UFR et de la CFR, restées sans « succès »

CSG restée sans compensation, même s'il y a eu quelques aménagements pour les retraites les plus faibles.

Pas de défiscalisation des cotisations mutuelles comme en bénéficient les actifs, qui ont, de plus, une participation des employeurs.

Association des Anciens et des Actifs
des Sociétés **MESSIER** (n° W784001907)
7 rue Général Valérie André
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY
e-mail : contact@acam.asso.fr
Site internet : www.acam.asso.fr

Informations sur la Société Safran-Landing-Systems par Jean Paul ALARY

Présentation des planches Safran Landing Systems (voir PJ N°8)

Efforts de Recherche & Développement en hausse : E-taxi, A320 BSCS, EMB390, Global 7500, A330 néo, A350-1000 (Qatar) 787-10, Sepcarb IV, Hyperloop,

Capacité carbone : 10% de croissance par an (extension Walton à 800 T/an, projet en cours). Réflexion en cours sur la création d'une nouvelle usine à l'horizon 2025

Centre de réparation de Xian (ouverture prévue cet été) 737 et A320

Préoccupations 2018 : Supply chain – Nous devons faire face à des demandes d'augmentation de prix des forgés

Qualité : Le Plan d'amélioration commence à porter ses fruits

SLS a atteint les résultats financiers demandé par Safran et participe à la bonne santé financière de SAFRAN
Consolidation Rockwell-Collins : des plus et des moins

Nouvelles technologies (Risques : les Chinois deviennent de plus en plus innovants !)

Problèmes environnementaux : L'impact de l'aéronautique sur l'environnement n'est plus considéré comme négligeable.

Fabrications additives : deux machines acquises

Avionneurs : les deux challengers (Bombardier et Embraer) sont absorbés, respectivement par AIRBUS (Bombardier) et Boeing (Embraer) contre la menace du nouvel entrant que constitue COMAC (Chine).

AIRBUS met en place tous les leviers de compétitivité vis-à-vis des équipementiers majeurs (reprise en interne de l'ingénierie Nacelles A321 néo. Une réflexion est également en cours sur les atterrisseurs : il nous faut être plus compétitifs, plus Innovant, excellents en terme de qualité et ponctualité des livraisons, apporter de la valeur)

Intégration ZODIAC : retrouver la performance sièges, volet synergies : 250 M€ prévus au niveau de SAFRAN

Ramp-up du LEAP : La barre des 1100 moteurs est franchie en 2018. Objectif : Produire 1800 LEAP en 2019, plus de 2000 en 2020.

Excellence : R&T, plus de proactivité en proposant de la valeur au client (Tige acier ald titane sur A350, avec réduction de prix)

Plateformes technologiques : Trains futurs monocoïloirs, gros porteurs (-20% en masse !), rétraction électrique

Nouveaux programmes : A321 XLR (5000 NM, 103T) non encore lancé officiellement ; Boeing MMA en attente de lancement (R&F, système de freinage, trains ?). Avion CR929 - LR (Sino-Russe)

Questions à Jean-Paul ALARY:

- *Effectifs SLS ?* : 7600 personnes dont 3600 en France
- *Sepcarb IV ?* : Encore un peu tôt pour le retour d'expérience (le Sepcarb IV semble plus résistant à l'oxydation, son endurance devrait être accrue de 15%)
- *Fournisseur fibre* : Zoltec toujours unique !

- *Projet e-taxi* : Montée en maturité, nous-nous sommes « émancipés » de Honeywell : le projet est plus simple à gérer ; de plus, AIRBUS est maintenant convaincu de l'intérêt commercial de cette option ; enfin le prix du baril remonte, ce qui améliore le ROI. Les premiers matériels seront fabriqués à Molsheim.
- *Nouveau Calculateur (SAFRAN Electronics) pour A320* : il sera compatible avec la flotte existante
- *Prochaine génération de freins électriques* – Travaux pour préparer la nouvelle génération L'avionneur doit intégrer le concept au niveau de l'avion
- *Impact du Brexit* : nous mettons en place les précautions dans l'hypothèse d'un « hard Brexit » Certifications EASA des sites Britanniques + stocks (fait) – Impact moyen-long terme : il est urgent d'attendre !
- *Arrêt de chaîne A380* La cadence de 6 par mois était déjà faible et le programme dépend du seul client Emirates. Peu impactant en terme de charge (surtout sur Bidos, mais c'est gérable). Le plus gros impact sur le Groupe se situe au niveau de SAFRAN-Nacelles
- *Intégration de ZODIAC* : N'aura pas d'incidence sur le périmètre SLS
- *Rachat de Collins par UTC* : récupération de la partie « flight control » chez SED
- *Augmentation de capacité de Walton* : pour quelle raison avoir choisi Walton ? Les énergies sont compétitives aux USA.
- *Cadences Single Aisles AIRBUS* : augmentation de cadence vers rate 65 avions par mois.
- *Féminisation du Codir* : Lydie JALLIER a été nommée DRH de SAFRAN-LS : Nous avons encore des marges de progrès sur ce point.